

GRAIN DE MOULINS

Bulletin municipal de Moulins-lès-Metz

● HIVER 2022

Numéro
78

Noël pour Tous à Moulins-lès-Metz

Du 6 au 20 décembre

**Vivez la féerie des fêtes avec
des animations, spectacles,
marchés de Noël...**

**Avec la présence
exceptionnelle
du Père Noël**



 [villedemoulinslesmetz](https://www.facebook.com/villedemoulinslesmetz)



SOMMAIRE



Horaires Mairies

• QUARTIER CENTRE :
6 rue de la Mairie
57160 MOULINS-LES-METZ
Tél : 03 87 60 44 60
Email : accueil@moulins-les-metz.fr

Ouverture au public
- lundi : 8h à 12h et de 14h à 18h
- mardi au vendredi : 8h à 12h et de 14h à 17h
- samedi : permanence état civil de 10h à 12h

• QUARTIER SAINT-PIERRE :
31 rue Chaponost
(entrée de l'école élémentaire Paul Verlaine)
Tél : 09 64 42 35 21

Ouverture au public de la mairie annexe :
- lundi : services état civil et élections de 13h30 à 17h30
- mardi matin : services sociaux Udaf sur rendez-vous
mardi après-midi : services sociaux départementaux CCAS sur rendez-vous
- mercredi : police municipale de 8h30 à 11h30
- jeudi : service scolaire, périscolaire, culturel et sportif de 13h30 à 16h30
- vendredi : service urbanisme de 8h30 à 12h

LE GRAIN DE MOULINS

Bulletin municipal de Moulins-les-Metz
Tirage 2900 exemplaires
Directeur de la publication : Jean Bauchez
Rédacteur en chef : Jean-Yves Bègue
Photos : Mairie de Moulins-les-Metz

Impression Lorraine Graphic
Dépôt légal : N°201 305.0057
2ème semestre 2022
N° ISSN 1283-5471

03 Edito

04 La commune soutient les familles

Soutien aux familles pour les frais liés aux centres de vacances et tarifs de la restauration scolaire

05 Actualité

Présentation des vacances de février 2023 et une page de l'histoire se tourne

06 Agenda

Les manifestations à venir et le CMJ se mobilise

07 Témoignages

Remerciements d'Ohla et nouvelles activités sur la commune

08 Retour en images

Un été à Moulins, activité des enfants, Waves Open, voyage du CATL, rentrée scolaire et récompenses de l'école maternelle Saint-Jean

14 Noël Pour Tous

Programmation complète

16 Retour en images

Animations de loisirs et vie des associations à Moulins ces dernières semaines

21 Environnement

La sobriété énergétique et les économies d'énergie

22 Nature

Le Poinsettia, l'étoile de Noël

23 Portrait

Jean-Pierre LOPEZ, histoire d'un photographe passionné

24 Eurométropole

L'Opération de Revitalisation du Territoire et le broyage des sapins

25 Info pratique

Simplification de la procédure de changement de nom et démarchage illégal

26 Etat civil

27 Recette et numéros utiles

Le Mot du Maire



Moulineuses, Moulineux, chers amis,

Les informations dont nous disposons aujourd'hui sur l'évolution des prix de l'énergie ne sont pas rassurantes. Chacun d'entre nous s'efforce de l'économiser autant que faire se peut.

Comme vous le savez, la commune a décidé de couper, depuis le 1er décembre, l'éclairage public entre 0h00 et 05h00. Dans le même état d'esprit, nous limitons le chauffage dans les bâtiments publics. Ces décisions nous ont paru indispensables au regard de l'augmentation prévue des prix du gaz et de l'électricité. Les économies engendrées nous permettront d'une part de maintenir nos efforts financiers en faveur des personnes âgées, des écoles, de notre jeunesse, du monde associatif, de la propreté urbaine ou des animations. D'autre part, de continuer à investir dans l'amélioration de notre cadre de vie. Nous étudions en particulier l'équipement en leds de l'ensemble de notre éclairage public (un quart de nos lampadaires le sont dorés et déjà) ; nous pourrions ainsi économiser davantage et moduler l'intensité des lampadaires. Nous étudions également l'équipement de nos bâtiments publics en panneaux solaires ; nous pourrions alors produire une partie de l'électricité que nous consommons.

L'avenir est incertain, dans de multiples domaines, mais nous devons garder confiance dans l'avenir, pour le moral de tous.

C'est pourquoi je vous invite vivement à profiter des animations organisées dans le cadre désormais traditionnel de "Noël pour tous", qui ont débuté la semaine dernière et se poursuivront jusqu'aux jours précédant les fêtes de fin d'année.

Je vous souhaite, à vous et à tous vos proches, un très joyeux Noël et une excellente année 2023.

Bonne lecture

Participation communale aux frais de séjour des enfants moulois



Votre enfant a participé ou va participer à un centre de loisirs avec ou sans hébergement durant les vacances scolaires en dehors de la commune ? Alors cette information peut vous être utile...

La commune vous aide en versant une aide de 6.66 € par jour et par enfant moulois, avec un minimum de 5 jours et maximum 10 jours.

Comment procéder ? C'est très simple, vous envoyez par courrier ou par mail à cabinet-du-maire@moulins-les-metz.fr une facture acquittée indiquant le montant payé par la famille, le nombre de jours facturés et le numéro d'enregistrement de l'accueil (numéro d'agrément de la SDJES).

Point de situation sur le tarif de la restauration scolaire

Une fréquentation en croissance de plus de 10 % en un an :



Moulins-lès-Metz, 5 100 habitants, 4 écoles séparées par la Moselle (2 maternelles et 2 élémentaires), 410 élèves dont 65 % ont fréquenté la cantine en 2022 avec une moyenne de 150 enfants accueillis le midi.

Le coût du repas est facturé 4.49 € à la commune par le prestataire, auquel il faut ajouter l'encadrement, les fluides et les charges de fonctionnement

général pour un montant de 18,63 €, soit une prestation qui s'élève au total à 23,12 € par jour et par enfant.

Il est à préciser que si le coût du repas seul peut paraître élevé, il se justifie eu égard à la qualité et à la variété des repas proposés ainsi qu'à l'engagement éco responsable (circuit court, contenants recyclables,...) qui correspondent parfaitement à la volonté de la commune, et à l'intérêt des enfants.

Une augmentation tarifaire contenue :

Compte tenu de l'inflation répercutée par le prestataire, de l'augmentation des prix des énergies et de besoins supplémentaires en encadrement, afin de contenir le coût

pour les familles, la commune a revu les tranches de quotient familial pour les familles mouloises.

Jusqu'en juin 2022, ces tranches étaient aux nombres de 3, moins de 400€ - réduction de 30% ; de 401 à 800€ - réduction de 12%, et plein tarif à partir de 801€.

Ces 3 tranches ont été revues et modifiées ainsi : moins de 600€ - réduction de 30% , entre 601€ et 1200€ - réduction de 12% et plein tarif au-delà de 1201€.

Cette revalorisation est un effort conséquent à destination des familles mouloises et doit permettre aux parents de faire profiter leurs enfants de la prestation cantine à un coût abordable, sans détérioration de la qualité des repas, ni de l'encadrement qui assure la sécurité et l'animation des enfants pendant ce temps de pause méridienne.

Grâce à la revalorisation des 3 tranches de quotient familial (appliquée si les parents fournissent leur déclaration de revenus), le coût d'un repas se situe entre 4,54 € et 7,94 € mais ne représentent que 25 % des 264 000 € nécessaires pour couvrir la prestation globale.



Animations jeunesse pour les vacances de février 2023



Vous pensez qu'on s'amuse peut-être au service enfance jeunesse ? Et bien, oui ! L'équipe d'animation du service enfance jeunesse de la ville de Moulins-lès-Metz s'apprête d'ores et déjà à accueillir petits et grands pendant les vacances d'hiver du 13 au 17 février 2023, au Château Fabert pour les enfants de maternelle et élémentaire, et à l'Espace Jules Verne pour les collégiens et plus.

Le programme sortira ultérieurement mais vous pouvez dès maintenant noter les dates et les lieux dans vos agendas.

Un indice ? Réfléchissez à votre déguisement. A bientôt pour des rires et de l'amusement à gogo !

Informations et inscriptions à partir du 16 janvier 2023 :

enfance.jeunesse@moulins-les-metz.fr / 07 72 36 37 78

animations.ado@moulins-les-metz.fr / 06 30 27 87 44



Une page de l'histoire se tourne

Vous ne l'aviez peut-être jamais remarqué mais une flèche blanche pointée vers le bas orne la maison située au 14 rue de Constantine. Cette flèche, une des dernières rescapées de Moulins-lès-Metz, peut sembler anodine, mais a pourtant permis de sauver des dizaines de vies durant la seconde guerre mondiale.

En effet, ces flèches désignaient les maisons dotées d'abris en cas d'attaques aériennes. Il s'agissait souvent de caves renforcées par des murs de soutènement où les gens pouvaient aller se réfugier en cas de bombardement.

Si vous êtes observateurs, vous aurez peut-être la chance d'en découvrir une sur les rares maisons de Moselle n'ayant pas encore été recouvertes lors de la réfection des façades ou bâtiments, comme le sera bientôt celle-ci.



A vos agendas !

Dimanche 5 février 2023

Concours de belote

Club de l'Amitié

Espace Jules Verne

Dimanche 26 février 2023

Café Gourmand

Loisirs et Détente

Espace Jules Verne

Du 10 au 12 mars 2023

Coupe de France 2023 Nature Papier

Photo Passion

Château Fabert

Dimanches 19 et 26 mars 2023

Fête de la Reconnaissance

Château Fabert

Samedi 1er avril 2023

Loto

Club de l'amitié

Espace Jules Verne

Dimanche 2 avril 2023

La Quentinoise

Moulins Rando

Château Fabert

Jeudi 20 avril 2023

Don du sang

Château Fabert

Lundi 8 mai 2023

Cérémonie commémorative

Place du Souvenir Français

Jeudi 18 mai 2023

Vide-grenier

Les Francs-Pêcheurs

Château Fabert

Samedi 20 mai 2023

Pièce de théâtre

Club de l'Amitié

Espace Jules Verne

Renseignements : Mairie de Moulins-lès-Metz 03.87.60.44.60

Le CMJ se mobilise au profit des plus démunis

Un beau geste au profit des plus démunis ; pour eux, pas de cadeaux ni de réveillon en famille.

Le CMJ organise une collecte de boîtes à chaussures de Noël. L'idée est simple à réaliser : un truc chaud, un truc bon, un message ou un dessin.

Il suffit de prendre une boîte à chaussures, de la décorer et de choisir à quel type de personne vous voulez l'offrir : homme, femme, enfant (fille ou garçon).

Ensuite, y glisser une chose à manger, une autre pour se couvrir (gants, bonnet...), un produit d'hygiène et un loisir (magazine, livre...).

Surtout, « le plus important » : un mot, un dessin ou une carte de Noël avec un message personnalisé. C'est ce qui permet de rétablir ce lien qui, parfois, manque le plus à ces personnes qui n'ont rien. Elles voient tout le monde se réjouir à l'approche de Noël, alors qu'elles n'ont pas forcément quelqu'un autour d'elles pour leur offrir un cadeau et encore moins les moyens d'en faire.



Les jeunes élus comptent sur votre générosité et vous donnent RDV à « Noël pour Tous » :

- Lundi 12 décembre - 18h00 à 20h30 - Place de Bretagne
- Mercredi 14 décembre - 18h00 à 20h30 - Place M. Collins
- Samedi 17 décembre - 9h00 à 13h00 - Espace J. Ferry



Alors que la guerre en Ukraine fait rage, de nombreuses familles sont obligées de fuir leur pays pour venir chercher refuge ailleurs.

Face à l'urgence de la situation, une grande chaîne de solidarité s'est rapidement mise en place : personnel communal, élus, commerçants, bailleur social, habitants et bénévoles ont tout mis en œuvre pour venir en aide à ces familles en détresse et leur offrir un logement décent en attendant des jours meilleurs.

Voici le témoignage poignant de l'une d'entre elles qui a dû quitter l'Ukraine en compagnie de son fils de 2 ans, sa belle-mère et sa belle-sœur.



Très touchée et reconnaissante de l'accueil qu'elle et sa famille ont reçu à Moulins-lès-Metz pendant 6 mois, Ohla a tenu à nous témoigner sa gratitude.

«Paris, Cannes, Nice...

La mode, les parfums, une feuille de palmier...

La France, le rêve de millions.

C'est le mois de mars. Je sors du bus avec mon enfant dans les bras sous les applaudissements des messins non indifférents. Nous marchons sous le flash des appareils-photo. C'est mon tapis rouge.

Épuisée, énervée, je cherche avec mes yeux un avion dans le ciel car je l'entends s'approcher. Mais je comprends, rien ne tombera, nous sommes en sécurité.

En France, nous avons vécu cinq mois. Chassés par la guerre, en cherchant un refuge, avions-nous espéré recevoir un tel soutien ?

Vous nous avez accueillis comme si nous étions vos proches. Je suis reconnaissante à chaque employé/e de la mairie qui, malgré son poste, a rénové notre appartement.

Je ne connais pas vos prénoms, mais toute ma vie je me souviendrai de vos visages.

Merci aux habitants du quartier grâce auxquels nous avons pu créer une ambiance familiale dans notre logement.

Merci aux bénévoles, à Viktoria, à Rita et surtout à Tetiana qui nous apprenait le français.

Merci aux voisins Maryam et Ali, Rachel, Christine, Danielle, Isabelle et Hélène.

Je m'incline devant vous tous et toutes pour votre humanité, votre compassion et votre ouverture d'esprit.

Le monde n'est pas sans gens gentils. Maintenant, je le connais.

Quand Nazar sera grand, je lui raconterai les endroits où il vivait et les gens qui lui ont donné un refuge.

Je vous souhaite la Grâce de la part de Dieu et je ne souhaite à votre pays que le ciel paisible !

Gloire à L'Ukraine ! Vive la France !»



Du nouveau dans la commune

Dr Hélène Delhay

Médecin généraliste nouvellement implantée



Le 3 novembre, au 9 rue de Metz, une partie de la maison médicale a ouvert ses portes. En effet, après avoir suivi ses études à Lille, la docteur Delhay a choisi de venir s'installer en Moselle. Après 3 années

passées à Jouy-aux-Arches, elle a décidé de venir s'implanter à Moulins-Lès-Metz, séduite par le concept de maison médicale et la qualité des locaux.

Elle sera très bientôt rejointe par d'autres confrères de différentes spécialités, puisque peu à peu, et à terme, le projet comportera 6 cabinets (dont le sien) aux étages, ainsi qu'un laboratoire médical au rez-de-chaussée.

Les horaires actuels de consultations sont :

- Lundi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 18h30
- Mardi de 8h45 à 13h (consultations au Home de Préville l'après-midi)
- Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h30

Vous pouvez prendre rendez-vous via la plateforme Maiia.com (internet ou application mobile). Le Dr Delhay pratique également, dans certains cas, la téléconsultation.

Les Pépinières de Metz

Vente de sapins lumineux à LED



Bien implantées le long de la Moselle, au lieu-dit « La Maison Rouge », après le PC autoroutier, les Pépinières de Metz continuent de se diversifier !

En plus de la vente de sapins aux particuliers à des prix très attractifs, ils proposent cette année en exclusivité des sapins lumineux à LED, réutilisables et économiques. Adaptés à l'intérieur comme à l'extérieur, ils sont disponibles en 3 tailles : 200, 300 et 400cm, n'hésitez pas à vous renseigner !

Si vous hésitez encore, voici quelques tarifs de sapins Nordmann 1er choix qui pourraient peut-être vous décider !

- 125 cm : 18 €
- 150 cm : 25 €
- 175cm : 33 €

Pour vous permettre de les conserver plus longtemps, des pieds à réserve d'eau sont également disponibles à la vente, ainsi que des bûches.

Plus d'informations sur :

- <http://www.lespepinieresdemetz.com/>
- <https://www.facebook.com/lespepinieresdemetz>



Metz'ival

Pour la première fois, la grande salle du Château Fabert a accueilli cet été un concert proposé dans le cadre du Classic Metz'ival. Les musiciens, portés par l'ensemble de l'III ont proposé un programme en quintette à cordes autour de la musique de Schubert. Un moment très agréable !

Cinéma plein air

Le temps d'une soirée, la cour de l'école Paul Verlaine s'est transformée en salle de cinéma plein air, pour le plus grand plaisir des moulinois.



Arbre aux enfants

Le 17 septembre, au parc des Trois Haies, s'est tenue l'inauguration de l'arbre des enfants nés en 2021. Cette année, c'est l'Acer Rufinerve, un érable japonais à peau de serpent, qui a été choisi.

Dimanche 18 septembre a eu lieu la 11ème édition du Savoir Vert. Au programme : remise des prix des concours de fleurissement et illuminations 2021, découverte de plantes et produits du terroir et ateliers pédagogiques dans les domaines de l'horticulture, l'apiculture et du compostage.

Nous remercions Christophe Créations et Les Pépinières de Metz pour le prêt des plantes qui ont embelli cette journée.

Savoir Vert



Du côté des ados



Dix ados sont partis à la conquête des Vosges, au Camping du « Domaine de Longemer » à XONRUPT-LONGERMER cet été. Embarquement le vendredi 8 juillet pour 11 jours composés d'une multitude d'activités qui déchirent : VTT, escalade, kayak, randonnée, tir à l'arc, orientation...
Rendez-vous en 2023 !

Et des enfants !



« Moulins fête l'été 2022 » a rencontré un véritable succès avec au total pas loin de 130 enfants de 3 à 11 ans. En moyenne, 90 enfants chaque jour ont pu découvrir de multiples animations comme l'initiation à la pêche, à l'équitation, à la céramique, à la gym, au jonglage, au théâtre et au manga... Il y en avait vraiment pour tous les goûts ! Mais ce n'est pas tout ! Il y avait aussi les mini séjours à Vigy où petits et grands ont découvert le monde de la ferme, la vie des abeilles et des lamas. Les nuits ont été courtes mais les enfants avaient

tellement de choses en tête. Ce n'était que du bonheur... Mais que ferions-nous sans une équipe d'animation au top ? ! Elle a mis en avant les talents de chacun : les petites mains vertes pour le jardinage, les petites mains agiles pour les activités manuelles. Mais le meilleur du meilleur, ça reste les incontournables batailles d'eau pour tous ! Il a fait tellement chaud, qu'est-ce que ça faisait du bien ! Les petits « monstres » ont des souvenirs plein la tête. Objectifs atteints !

Waves Open 2022



Les courts de tennis de la Saussaie ont accueilli une fois encore le Waves Open du 24 juin au 3 juillet.

Le CATL en voyage

Chaque année, depuis 25 ans, le CATL (Cercle des Anciens et du Temps Libre) organise un voyage, que ce soit en France comme à l'étranger. Cette année, c'est la Grèce qui a été retenue et les 45 heureux participants ont eu la chance de partir une semaine, du 8 au 15 juin, en formule tout inclus sur l'île de Corfou.

Ce séjour à Moraitika aura permis à nos vacanciers de profiter de la mer, la piscine, des diverses animations, mais surtout de visiter cette île enchantée, que ce soit à pied, en bus ou en bateau.

A l'année prochaine pour une nouvelle destination !



Le jardin des Perma'nautes

Le jardin des Perma'nautes est installé dans la cour du centre Jules Ferry, 3 rue de Bretagne. C'est un jardin urbain, collectif, associatif et partageur en permaculture. Le but était de transformer collectivement l'ancienne cour d'école en jardin vivant et productif permettant d'expérimenter des méthodes de culture. En 2021-2022, ils ont testé une méthode en particulier qu'ils vous présentent ici : le wicking-bed.



Il s'agit de bacs de culture hors-sol, rendus étanches par une bâche. Une couche de matériaux drainants au fond constitue une réserve d'eau. Après un premier test concluant en 2021, ils ont décidé de développer ce type de bacs. Ils en ont donc fabriqué quatre, de 2,5m² chacun, à partir des planches retaillées de l'ancien chalet de la cour, démonté par la Commune. La première année de culture dans ces wickings-bed est un réel succès. Le système de stockage d'eau dans le bac permet d'espacer les gros arrosages tous les 15 jours, même

durant les périodes très chaudes, comme cet été. Au global, ce sont déjà deux jolies récoltes qui ont pu être réalisées dans les bacs sur la saison et la troisième est en cours ! Sans doute une réussite due aussi à l'excellent compost qu'ils ont pu récupérer chez Jean-Paul, un des Perma'nautes ! Les Perma'nautes proposent également toutes sortes d'activités et événements ouverts à tous ou pour les adhérents : ateliers,

conférences, sorties cueillettes, visites, bourses aux plants. Si vous avez envie de jardiner avec d'autres, de partager des idées, des expériences, de contribuer à plus de nature en ville, n'hésitez pas : rejoignez le jardin des Perma'nautes ! Plus d'informations :

Facebook « Les Perma'nautes »

ou contactez Elodie au : 06 77 85 79 69.



L'école maternelle Saint-Jean doublement récompensée

Concours «Je fleuris la Moselle à l'école»



Les élèves de l'école maternelle Saint-Jean ont eu l'immense fierté de recevoir le diplôme d'honneur au concours « Je fleuris la Moselle à l'école ». Ce concours organisé par le Conseil Départemental récompense les projets présentés après passage d'un jury dans les écoles et vote de ce dernier. Depuis plusieurs années, l'école maternelle centre y participe avec quelques récompenses à son actif.

Ce diplôme d'honneur vient couronner ces années de travail, de plaisir et d'enrichissement au contact de ce bel environnement dont bénéficient les élèves.

La cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée aux jardins fruitiers de Laquenexy, où tous les élèves lauréats ont pu profiter de ces magnifiques jardins pour s'adonner à un rallye ludique.

Une très belle journée passée et un retour chargé de divers

cadeaux dont un chèque d'un montant de 450 euros !!!

Concours «Mos'lire»

Comme chaque année, les élèves de la grande section de l'école maternelle Saint-Jean ont participé au concours « Mosel'lire » organisé par le Conseil Départemental de la Moselle.

Après avoir pris connaissance de la sélection d'albums de littérature de jeunesse, ils ont choisi un livre à partir duquel ils ont réalisé une production plastique.

Leur choix s'est tout naturellement porté sur l'album « Une nuit à Insect Hôtel » faisant écho au travail mené dans le cadre du projet jardinage avec la construction d'un hôtel à insectes dans le parc de l'école.

Voici la production qui leur a permis de recevoir le second prix du jury :



Le rallye de la citoyenneté



De janvier à mai 2022, cinq ados moulois ont porté bien haut les couleurs de leur commune en ayant participé à la 10e édition du Rallye de la Citoyenneté sur la thématique « Challenge Robotique : la société à venir ».

Ce projet, proposé par la Ligue de L'Enseignement, avait pour but d'impliquer les ados de différentes collectivités dans une action citoyenne.

Les jeunes motivés et très investis ont acquis des compétences dans le domaine de la robotique. Ils ont ainsi pu transmettre leurs connaissances aux plus petits dans le cadre des « mercredis ? j'ai envie de... » tels de vrais scientifiques !

Le CMJ

Séminaire d'intégration



Le CMJ 3.0 s'est réuni pour son séminaire d'intégration du 20 au 22 avril 2022 à l'Espace Jules Verne.

Cette rencontre importante dans la vie du CMJ a permis notamment de suivre une formation sur la communication (orale et écrite) et de travailler en groupes sur des projets pour les années 2022-2023.

Plénière de juillet



Le mercredi 6 juillet 2022 s'est réuni le Conseil Municipal des Jeunes pour la 2nde plénière de son mandat.

La séance a été présidée par Monsieur le Maire. Les jeunes élus ont présenté chacun leur tour leurs actions passées et leurs futurs projets.

Les vacances d'octobre des ados



Du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2022 s'est tenu l'Accueil de Loisirs Ados.

Au programme : jeux de coopération et stratégie, activités sportives, cinéma, bowling, le tout cloturé par une sortie à Europa Park.



La rentrée des enseignants,

L'heure de la rentrée a sonné ! Toute l'équipe : enseignants, élus et équipe d'animation est prête à accueillir les enfants pour une nouvelle année pleine d'apprentissage, de nouveautés, de jeux et de rires.

L'école primaire Verlaine a accueilli une nouvelle directrice : Mme Sophie Fusaro, et 3 nouveaux enseignants. Bienvenue à tous !



Des enfants,



Et des parents !



Si les enfants semblent toujours heureux de se retrouver après ces longues vacances estivales, c'est toujours un moment particulier pour les parents aussi. Pas facile de voir son petit prendre son envol !



En juin dernier, les grandes sections de maternelles se sont d'ailleurs préparées pour ce grand jour de rentrée en CP en passant au self « des grands » ! Ils ont porté leur plateau comme des chefs et ont tous reçu un joli diplôme de réussite.



Noël pour tous

Du 6 au 20 décembre

Mardi 6 décembre

De 9h à 11h

Visite de Saint-Nicolas dans
les écoles maternelles
Saint-Jean et Paul Verlaine

Samedi 10 décembre

De 14h à 16h30

Lecture de contes de Noël et
ouverture de la bibliothèque
Saint Pierre

Espace Jules Ferry

Mercredi 7 décembre

A partir de 20h

Concert Gospel de Noël par la
troupe Gospel Koncept

Eglise Saint Pierre Apôtre

Lundi 12 décembre

A partir de 17h30

Marché de Noël gourmand
avec troupe folklorique et
présence du Père Noël

Place de Bretagne

GRATUIT POUR TOUS !

En collaboration avec

inecc
mission voix lorraine



ur Tous

décembre



Mercredi 14 décembre

A partir de 9h

Dans le cadre des mercredis
éducatifs, activités sur le
thème de Noël
Château Fabert

A partir de 15h

Spectacle pour tous
Eco-logis, contes musicaux
et chansons sur le thème
de l'écologie

Château Fabert

A partir de 17h30

Marché de Noël gourmand
avec ambiance musicale et
présence du Père Noël

Place Michael Collins

Vendredi 16 décembre

De 9h à 11h

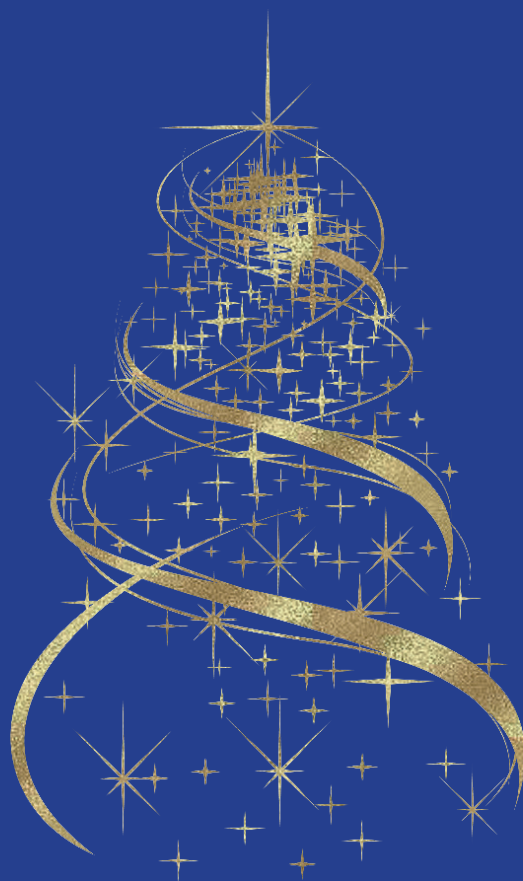
Visite du Père Noël dans les
écoles maternelles Saint-Jean
et Paul Verlaine

Mardi 20 décembre

A partir de 20h

Pièce de théâtre humoristique
«Gonflée à bloc», les joies de la
grossesse !

Espace Jules Verne



Périscolaire



Soirée loto

Equipe d'animation, enfants, parents, quel plaisir de voir tout ce petit monde à nouveau réuni.
Félicitations à tous les gagnants !

Pique-nique de fin d'année

Jeudi 7 juillet 2022, dernier jour d'école ce qui signifie pique-nique à midi !
153 enfants réunis dans la cour de la primaire P. Verlaine pour profiter du beau temps et des copains. Le tout en musique et dans la bonne humeur.



Boum d'Halloween

Vendredi 21 octobre 2022 s'est déroulée la célèbre et très attendue boum d'Halloween. Regroupant 90 enfants entourés par 10 animateurs, sorcières, squelettes et monstres de tous âges se sont éclatés sur la piste de danse. Et les plus courageux ont pu affronter la salle des monstres !



Mercredi? J'ai envie de... toujours plus d'activités

Ces derniers mois ont été ponctués par des activités en tous genres sur les thèmes des pirates, Harry Potter et Mary Poppins.



Activités manuelles



...De magie pirate

Spectacles...

...Mary Poppins



...Harry Potter



Sorties nature et parc de Sainte-Croix



Les Noces d'Or



Beaucoup de respect pour ces couples qui ont fêté cette année leurs nocés d'Or, de Diamant et de Palissandre.

Vide-dressing



Avec 50 exposants et plus de 500 visiteurs sur la journée, le vide-dressing du Château a remporté un franc succès. L'occasion pour nos visiteurs de dénicher la perle rare !

50 ans du Club de l'Amitié



Les membres du club ont pu en profiter pour se rassembler autour d'un bon repas. Animations, karaoké et jeux étaient de la partie.

Les Francs Pêcheurs



Le club des Francs Pêcheurs a organisé son annuel repas de cohésion. Ce moment de partage est également propice à remercier les bénévoles qui leur rendent service tout au long de l'année.

Les nouveaux Moulinois



Le maire, Jean BAUCHEZ, les présidents des associations et le personnel municipal ont accueilli les nouveaux Moulinois et Moulinoises. Ce fut l'occasion d'en apprendre un peu plus



sur la ville, son histoire, ses associations et rencontrer ses représentants.

Octobre Rose

Les Moulinois solidaires



Pour sa 2ème édition, Octobre Rose a encore remporté un franc succès avec près de 300 marcheurs et 195 tartes flambées vendues ! La ville de Moulins-lès-Metz et l'association Moulins-lès-Metz Animations remercient les 46 bénévoles (membres des associations moulinoises, élus et

agents de la collectivité), les marcheurs, donateurs et tous ceux qui ont fait de cette journée une belle réussite. L'opération aura permis de récolter 2052€ pour la Ligue contre le cancer de la Moselle. Un grand MERCI !

Cérémonie commémorative du 11 novembre

Le devoir de mémoire



Pour cette cérémonie empreinte d'émotion, les Elus et associations patriotiques ont pu se recueillir et rendre hommage à nos soldats tombés pour la France. Le Service Militaire Volontaire de Montigny-lès-Metz et le CMJ étaient également présents.

Cette cérémonie a aussi permis de récompenser Mélia pour son engagement civique et citoyen. En effet, celle-ci s'est vu

remettre des mains de M. Stock, préfet honoraire, et au nom de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre du Mérite, un témoignage de reconnaissance départemental pour la qualité du poème rédigé et lu lors de la cérémonie 2021, en l'honneur des soldats morts au combat. Cette année encore, ses mots nous ont touchés en plein coeur.

La sobriété énergétique



La commune de Moulins-lès-Metz doit se préparer à faire face à cette augmentation inévitable du coût de l'énergie en cette fin d'année, hausse qui impacte aussi bien les particuliers et les entreprises.

A ce titre, elle s'engage dans des actions fortes visant à diminuer sa facture énergétique.

Au regard des efforts de sobriété énergétique rendus nécessaires par les circonstances internationales de risque de pénurie d'approvisionnement, la commune a décidé l'extinction de l'éclairage public et des panneaux d'affichage lumineux de minuit à 5h du matin.

Cette extinction a pris effet le 1 décembre 2022.

En effet, L'éclairage public est le 2ème poste de dépenses énergétiques des communes.

La facture des consommations liée à l'éclairage public est passée de 77 000€ en 2021 à plus de 100 000€ en 2022 avec une prévision à 180 000€ pour 2023.

En parallèle de l'extinction nocturne, la modernisation de l'éclairage public est un chantier qui sera engagé dans les prochaines années.

Déjà ¼ des points lumineux est en LED sur les 900 points lumineux que constituent le parc.



L'engagement de la commune ne s'arrête pas là : Afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et renforcer le confort des occupants, la commune étudie la réalisation progressive de l'isolation thermique par l'extérieur des bâtiments municipaux.

Cette technique renforce les performances thermiques globales du bâtiment et permet ainsi de réaliser des économies d'énergies substantielles. Cette étude concernerait dans un premier temps les établissements scolaires.

Des audits thermiques déjà effectués vont permettre de mieux cibler les bâtiments énergivores afin de réduire le coût de fonctionnement lié à l'énergie.

Un autre projet d'envergure est à l'étude : la production d'électricité via le photovoltaïque.

Une installation pourrait voir le jour sur la toiture d'un bâtiment municipal, à savoir le gymnase Albert Camus dont la rénovation est également à l'étude.

Cette installation pourrait à terme produire 170kw, crête permettant ainsi de réduire drastiquement la facture énergétique de la commune.



Les astuces et conseils de Romuald DUDA

Le Poinsettia, devenu incontournable des décors de Noël



Le Poinsettia qu'on appelle « Etoile de Noël », doit son appellation en hommage à Joël Roberts Poinsett, docteur, botaniste et ambassadeur des Etats-Unis au Mexique. Le 12 décembre 1851, jour de la disparition de son inventeur, a été instituée la journée internationale du Poinsettia.

Depuis, les professionnels de la fleur ont mis en œuvre des productions dirigées afin de proposer au public des floraisons ciblées pour un événement particulier. C'est le cas avec les Chrysanthèmes pour la Toussaint et les Poinsettias pour Noël. Ces deux genres de plantes d'origines climatiques différentes sont à floraisons de jours courts.

L'étoile de Noël

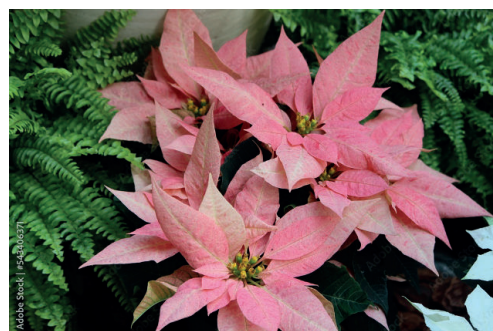


En ce qui concerne le Poinsettia, la floraison est insignifiante en petits globules au sommet des tiges. C'est pourquoi la plante a mis en œuvre une technique particulière pour les mettre en valeur. Juste avant l'initiation florale, elle colore les fausses feuilles d'accompagnement

qu'on appelle « bractées » en rouge intense afin d'attirer l'œil des pollinisateurs (insectes ou oiseaux).

La forme étoilée des bractées qui couronne la plante, la couleur rouge intense qu'elles prennent à la période hivernale sont des caractéristiques qui ont joué pour son appellation d'Etoile de Noël. Rouges à l'origine, les professionnels nous proposent toutes sortes de colorations différentes des bractées du

Poinsettia (rose, blanc, jaune, ponctué de taches).



Conserver son Poinsettia

Parfois, si on ne le soigne pas trop mal, le Poinsettia persiste assez longtemps et ses bractées durent jusqu'à la fin de la floraison au début du printemps. Ensuite elles tombent et la plante perd de sa prestance. C'est normalement à cette période qu'elle entre en repos végétatif. On peut choisir de rabattre la plante à environ 10 ou 15 cm depuis la base, ou la laisser telle quelle pour qu'elle émette des nouvelles pousses comme elle le ferait dans la nature.



Une renaissance programmée ...

Avec le printemps, la luminosité se fait plus longue et le Poinsettia va commencer à entrer dans sa nouvelle végétation. Sans dispositions particulières, votre Poinsettia deviendra une plante verte. Pour le faire rougir à nouveau, il sera nécessaire de réduire son exposition à la lumière du jour. Les professionnels connaissent bien la technique de la mise au noir. Pour vous, il va falloir mettre votre plante au cagibi noir pendant 14 h par jour. Non pas en punition, mais pour qu'il initie la floraison et la coloration de ses bractées comme il le ferait naturellement avec l'allongement des nuits. A partir de fin septembre, mettez-le au placard absolument noir, de 18 h à 8 h le lendemain et cela pendant 8 à 10 semaines. A la fin de cette période, placez-le à lumière normale à une température de 16 à 18° et vous aurez la chance d'avoir réussi à faire rougir votre Poinsettia pour Noël !

Jean-Pierre LOPEZ, président du club Photo Passion



S'il est aujourd'hui président du club Photo Passion avec lequel il est double vainqueur de la coupe de France de photographie dans la catégorie nature papier, rien ne le prédestinait à l'origine à un tel palmarès. Rencontre.

Le GDM : D'où vous vient cette passion pour la photo, en avez-vous fait votre métier ?

JPL : Pas du tout ! J'ai passé toute ma carrière en tant que cheminot, après avoir obtenu le concours de la SNCF en 1977. Titulaire d'un baccalauréat, j'ai commencé comme simple magasinier,

mais à force de travail et de persévérance, j'ai pu gravir les échelons pour finir cadre dans le domaine des achats et marchés publics.

A côté de cela, j'ai développé assez jeune une passion pour la photographie, que j'expérimentais au départ dans mon garage avec un ami, en faisant essentiellement des tirages argentiques noir et blanc. J'ai ensuite partagé cette passion avec mon épouse, que j'ai initiée peu à peu, jusqu'à créer en 2008 une activité Photo au sein de l'association « le Foyer Culturel ». En 2016, j'ai finalement décidé de prendre mon indépendance pour ouvrir le club Photo Passion.

Le GDM : Pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement du club ? Est-il ouvert à tout le monde ?

JPL : Avec 70 membres environ, le club ne cesse de se développer. Nous nous réunissons les lundis et mercredis de 20h à 22h30 au 2ème étage du Château Fabert, et au 3ème étage en dehors de ces 2 créneaux en fonction de nos besoins. Le lundi, il s'agit plus d'ateliers pratiques, avec des thèmes

techniques comme la prise de vue studio ou des initiations pour les débutants, puisque notre club est ouvert à tous, quel que soit le niveau. Le mercredi, nous nous réunissons surtout pour échanger, discuter autour de nos dernières photos, et également planifier et organiser les prochains événements à venir.

Le prix de l'adhésion est de 40 € la première année, puis 25€ les années suivantes. De même, la photographie ayant vocation à être partagée, nous offrons 50% de remise sur la cotisation des conjoints et enfants.

Le GDM : Quelle est l'actualité du club et avez-vous des projets particuliers ?

JPL : Chaque année, nous organisons une exposition photos ouverte au public le 3ème dimanche d'octobre. Cette année, elle a eu lieu les 14, 15 et 16 octobre autour de 4 thèmes : minimaliste, la nature, les couvre-chefs et la rouille. Nous y exposons également les photos présentées lors de la coupe de France de photographie.

En effet, pour la 2ème année consécutive, nous avons remporté la coupe de France de photographie dans la catégorie nature et nous ne comptons pas en rester là !

De ce fait, le vainqueur devant organiser la coupe l'année suivante, notre plus grande mission à venir sera l'organisation de la coupe de France 2023, qui aura lieu les 10, 11 et 12 mars au Château Fabert. Mais comme nous avons eu la chance d'être déjà organisateurs en 2019 et 2022, nous commençons à être rodés !

A titre personnel, je participe également au festival international de la photo animalière et de nature qui a lieu à Montier-en-Der, en Haute-Marne, du 17 au 20 novembre.

Au niveau du club, nous faisons un petit challenge interne au moment de « Noël pour Tous », ce qui nous permet de partager un moment de convivialité tous ensemble, et de nous défier sur le thème des festivités de fin d'année. Nous envisageons également d'engager des actions pour nous permettre d'accueillir des jeunes qui pourraient être intéressés par la photo et cela demande une approche différente que pour les adultes.

Résultat du concours de l'exposition photo



Thème Minimaliste
Tourbillon
Véronique LOPEZ



Thème Rouille
L'épave
Laëtitia BOYEZ

Thème Nature
Léopard
Isabelle GRUN



Thème Couvre-chef
Jour de cérémonie
Denis Cayotte



L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) doit redynamiser les centres-villes

Une convention intitulée «Opération de Revitalisation du Territoire » a été signée au début de l'été entre l'Etat, l'Euro-métropole, les villes de Metz, Ars-sur-Moselle, Longeville- lès-Metz, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz et Woippy.

Tout l'intérêt de la convention ORT est de permettre d'agir à la fois sur l'habitat, la dynamique commerciale et la qualité du cadre de vie. Des moyens financiers seront destinés à redonner de l'élan aux centres-villes et centres-bourgs, l'accord comportant notamment des projets de réhabilitation du patrimoine et des aménagements structurants, sources d'attractivité.

Nous pourrions ainsi activer toute une batterie d'outils juridiques pour inciter et accompagner les propriétaires dans la rénovation de leurs logements et cellules commerciales actuellement vides.

Le Grain de Moulins aura l'occasion de revenir vers vous très bientôt pour vous présenter les opérations et projets en cours et à venir...

Affaire à suivre pour les Moulinois et Moulinoises!



Plus d'informations sur le site de l'Eurométropole de Metz :

<https://www.eurometropolemetz.eu/>

<https://www.facebook.com/EurometropoleMetz>

<https://services.metzmetropole.fr>



Broyage des sapins Recyclez vos sapins de Noël



20 % des foyers français achètent un sapin naturel à l'occasion des fêtes de Noël (étude KANTAR réalisée annuellement pour FranceAgriMer et Val'hor), soit environ 21 000 sapins à l'échelle de l'Eurométropole et 170 tonnes de « déchets » à l'issue des fêtes. En alternative au dépôt en déchèterie (benne « Déchets Verts ») ou à la collecte avec les ordures ménagères (pour les sapins jusqu'à 1,50 m), l'Eurométropole de Metz propose une action de broyage des sapins de Noël à l'ensemble des communes.

L'Eurométropole de Metz accompagne les communes sur le plan technique et finance la prestation de broyage des sapins. En plus de réduire la quantité de déchets, ce service de proximité permet de donner une seconde vie aux sapins en fournissant aux services techniques ou habitants une part du

broyat nécessaire à leur paillage.

Stop aux idées reçues, les aiguilles de pin et de sapin ne stérilisent pas le sol. Elles peuvent donc être utilisées pour pailler les espaces verts et pas seulement pour les plantes de bruyère mais bien pour l'ensemble des plantations paysagères !



Changement de nom et de prénom

Procédure simplifiée en mairie

Depuis le 1er juillet 2022, toute personne majeure pourra, si elle le souhaite, changer de nom de famille simplement, en prenant, par substitution, le nom du parent qui ne lui a pas été transmis à la naissance et en déclarant son choix par formulaire à la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance. Avant d'enregistrer ce changement, l'état civil laissera un mois de délai au demandeur, qui devra se présenter de nouveau en mairie pour confirmer cette décision, possible une seule fois dans sa vie.

Une personne majeure pourra donc choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux. Un parent pourra aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Ce dernier pourra saisir le juge aux affaires familiales en cas de désaccord. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire.

Aucune justification ne sera exigée pour cette procédure simplifiée introduite au Code civil par la loi du 2 mars 2022, qui permettra de choisir pour nom de famille celui de sa mère, de son père, ou les deux, ou d'en inverser l'ordre lorsque cette possibilité avait déjà été utilisée à la naissance.

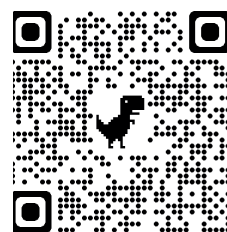
Hormis ces nouvelles dispositions, la procédure de changement de nom (adoption d'un autre nom que celui des parents, francisation du nom de famille, etc.) reste identique et doit passer par un agrément du ministère de la Justice, qui peut le refuser s'il estime que les raisons invoquées sont insuffisantes, et par une publication légale si la demande est acceptée.

De même, toute personne peut demander à changer de prénom si la requête revêt un intérêt légitime ou que son prénom peut lui porter préjudice. Cette demande se fait soit à la mairie du lieu de naissance ou de domicile de l'intéressé. S'il s'agit d'un mineur, c'est aux parents de déposer la demande. Il faudra le consentement de l'enfant s'il a plus de 13 ans. Dans ce cas, l'enfant signera ce consentement en mairie. Si l'Officier d'état civil accède à votre demande, un avis de mention de changement de prénom sera envoyé au lieu de naissance. Dès lors, vous pourrez faire vos changements de cartes d'identité ou passeports.

Plus d'informations en mairie ou sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F885>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36379>



Vente illégale de calendriers

Attention au démarchage

La fin de l'année approche à grands pas, l'occasion souvent de remercier votre facteur ou soutenir les sapeurs-pompiers pour leur engagement. Mais attention, il faut être vigilant, ce sont bien les seuls autorisés à vendre leurs calendriers !

En effet, certains individus mal intentionnés pourraient se faire passer pour des agents de l'Eurométropole alors que celle-ci n'autorise pas le démarchage...

Il faut savoir également que toute société, entreprise individuelle, artisanale ou toute association qui démarché à domicile sur le territoire de la commune de Moulins-lès-Metz doit s'identifier auprès de la mairie avant de commencer sa prospection. Elle devra préciser le nom et l'adresse de la société, le nom des démarcheurs, la période et le motif de cette action commerciale. L'accomplissement de cette formalité ne cautionne en rien la légalité de l'objet du démarchage, elle est juste la preuve que la société s'est fait connaître en mairie.



A partir du 1er décembre

de minuit à 5h

Extinction

de l'éclairage public*



Protégeons la nature Économisons l'énergie

CARNET ROSE ET BLEU

Jill ESQUERRÉ Le 25 avril 2022	Mathilde PEROZZIELLO Le 2 août 2022
Giulia HEITZ Le 26 avril 2022	Anaïs CITERLÉ Le 3 août 2022
Jeff WILFRED Le 6 mai 2022	Anir LEBNINEZ Le 4 août 2022
Margaux BOULBEN Le 12 mai 2022	Lilio DAUBENFELD Le 22 août 2022
Noel HMAE Le 13 mai 2022	Issam BELLAHSENE Le 25 août 2022
Santana MULLER Le 24 mai 2022	Eiyana SOILHI Le 9 septembre 2022
Simao VIOLIER LOPES Le 8 juillet 2022	Livio MOUGEL Le 29 septembre 2022
Alessio HUMILIÈRE DUBIEZ Le 28 juillet 2022	Maxime ROEMER Le 29 septembre 2022
Ezio MARCONI Le 1er août 2022	Edward MIHOC Le 6 octobre 2022

CARNET BLANC

Eric JACQUARD et Oriane GRUMBACH Le 30 avril 2022
Léandre SPIZZICA et Sunhye LEE Le 21 mai 2022
Jonathan BIRKENER et Alexandre HOTTON Le 2 juillet 2022
Romain MORITZ et Ninon FRANCOIS Le 3 juillet 2022
Antonio VILENO et Anne FUCHS Le 2 juillet 2022
Régis CAVAILLÉ et Claire-Louise FILLION Le 30 juillet 2022
Frédéric DI NATALE et Johanna MORO Le 30 juillet 2022
Fabrice CONSIGLIO et Valérie BABE Le 13 août 2022
Gilles COISEUR et Valérie VEROLIN Le 13 août 2022
Kévin WLODARCZYK et Jennifer VAULLEGEARD Le 20 août 2022
Thibaut GLASSER et Catherine CHAUBARD Le 27 août 2022
Jonathan BENFLIS et Elodie GONZALES Le 27 août 2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS

André PEPIN Le 22 novembre 2021	Pierrette FOURNAISE veuve DRÈME Le 28 juillet 2022
Maria OTTMANN veuve HOCQUARD* Le 1er avril 2022	Henri WENGER Le 28 juillet 2022
Pierina BALDO veuve CALLIGARO* Le 2 avril 2022	Violette DUFRESNE* Le 29 juillet 2022
Paulette CHATELAIN veuve ROULLEAU* Le 6 avril 2022	Léa BOTZ veuve JEUNIAUX* Le 31 juillet 2022
Claude MAUJEAN veuve PIGNON* Le 9 avril 2022	Paul MARQUE Le 03 août 2022
Robert KOZAR Le 14 avril 2022	Marie-Louise HUVER veuve BASTIANI Le 4 août 2022
Helena MARABESE veuve HERVÉ Le 21 avril 2022	Francesco GOMEZ CERQUEIRA Le 5 août 2022
Yolande GIROIR épouse JURASZEK Le 22 avril 2022	Thierry HILL Le 8 août 2022
Monique LEVRAT veuve VOUAUX* Le 25 avril 2022	Marie ADAM veuve MOUROT* Le 9 août 2022
Jean-Claude PORTE Le 1er mai 2022	Jean SCHWARZ Le 16 août 2022
Monique KIEFER Le 6 mai 2022	Marguerite PORTHA veuve GHOUL* Le 17 août 2022
Germaine MÉA veuve MARAVAL Le 16 mai 2022	Marie-Lucie KOELSCH épouse TOUSSAINT Le 18 août 2022
Jeannine BECKER veuve GERARD Le 17 mai 2022	Jacqueline VIAL veuve PERNEY Le 23 août 2022
Monique SCHMIT veuve EBERSWILLER Le 22 mai 2022	Marcelle REHLINGER Le 1er septembre 2022
Margot FRINGAND née JALABERT* Le 25 mai 2022	Paule TOVANI veuve WEBER Le 2 septembre 2022
Joseph BURTIN* Le 27 mai 2022	Raymond VAUCHET Le 3 septembre 2022
Josette MOMPERT née CUISINIER Le 30 mai 2022	Carmen HAMANN veuve BIOT* Le 8 septembre 2022
Gennaro CIERI* Le 31 mai 2022	Jacques PILLA Le 9 septembre 2022
Marie-Thérèse SCHMITT épouse HENAUPT Le 5 juin 2022	Anne-Marie GOUPIL* Le 11 septembre 2022
Thérèse DURAY épouse BLICQUY Le 12 juin 2022	Colette PERAY veuve MAURER* Le 22 septembre 2022
Luc FAGNONI Le 15 juin 2022	Roger LELLIG Le 23 septembre 2022
Jean-Marie MESSELIN Le 23 juin 2022	Jackie LIESENFELT Le 28 septembre 2022
Monique BÖTTCHER épouse DURAND Le 25 juin 2022	Raymond RUMEAU* Le 30 septembre 2022
Marie BURGUN veuve RAMM* Le 7 juillet 2022	Maria CLAERR veuve BOMBARDE Le 27 septembre 2022
Marguerite LICHTBLAU veuve PAUL* Le 8 juillet 2022	Odile QUODBACH veuve ANDRE Le 28 septembre 2022
Jacqueline LÉONARD veuve LADAIQUE Le 10 juillet 2022	Marie VAUCHET Le 13 octobre 2022
Marie HERDER veuve LÉPINE Le 19 juillet 2022	Juliette TOMASINA* Le 13 octobre 2022
Vincenza GIARRATANA* Le 21 juillet 2022	Santino GUBERTINI Le 16 octobre 2022
Jean-Paul DIDELOT* Le 25 juillet 2022	Paul KLEIN* Le 16 octobre 2022
Christiane GUILLOZET veuve FIXOT Le 27 juillet 2022	* décédés au Home de Préville



TARTE AU CAMEMBERT ET AUX POMMES

INGRÉDIENTS

1 PÂTE FEUILLETÉE
1 CAMEMBERT OU BRIE
3 POMMES
50 GR DE NOIX DÉCORTIQUÉES
1 CUILLÈRE À SOUPE DE MOUTARDE
SEL
POIVRE
BEURRE

PRÉPARATION

Précuire la pâte 10 mn à 180°
Mettre la pâte dans un moule, la trouser avec une fourchette
Étaler la moutarde dans le fond
Couper les pommes en petits dés, et les faire revenir dans du beurre pendant 15mn
Disposer les pommes sur la moutarde
Parsemer de noix concassées
Couper le camembert (Brie) en tranches, et le disposer sur les pommes
Cuire 25 mn à 180° chaleur tournante

BON APPÉTIT



NUMÉROS UTILES

URGENCES

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20

En cas de non réponse, appeler le 15.

UEM

03 87 34 45 45

Distribution d'eau potable

VEOLIA 09 69 32 35 54

Régie de l'eau de Metz Métropole

03 72 60 60 40

ENGIE/GRDF

Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33

Raccordement 09 69 36 35 34

PRATIQUE

La Poste

Châtel-Saint-Germain et Longeville-lès-Metz - 3631

Enlèvement des encombrants

03 87 20 10 10

Haganis-Service clients

03 87 34 64 60

www.haganis.fr

Vos demandes de rendez-vous

A l'accueil de la Mairie-centre :

03 87 60 44 60

Par mail :

cabinet-du-maire@moulins-les-metz.fr

Par téléphone au cabinet du Maire : 03 87 60 37 96

Facebook : ville de moulinslesmetz

SAMU

15

POMPIERS

18

POLICE
GENDARMERIE

17

VIOLENCE AUX
FEMMES

3919

ENFANCE
MALTRAITÉE

119



BOITE DE NOËL

Pour les plus démunis

*Le CMJ Moulinois se mobilise pour les plus démunis
en organisant une collecte de boîtes à chaussures de Noël*

Vous mettez dedans



***Renseignements :
06 30 27 87 44***

Les RDV de collecte « Noël pour tous »

Lundi 12 décembre - 18h00 à 20h30 - Place de Bretagne

Mercredi 14 décembre - 18h00 à 20h30 - Place M. Collins

Samedi 17 décembre - 9h00 à 13h00 - Espace J. Ferry